

LE BULLETIN DES AGRICULTEURS

Le sol est notre plus grande force

DES AGRICULTEURS

MONTREAL, 15 NOVEMBRE 1934

CINQ SOUS LE NUMERO

No 46

Bravo! Eleveurs de Sherbrooke

Des eleveurs qui agissent en hommes d'affaires - Exemple qui sera suivi

C'est avec plaisir que nous avons appris, la semaine dernière, la décision prise par un groupe de producteurs de lait de la région de Sherbrooke de lancer une vigoureuse campagne de publicité en faveur de la consommation de leur produit dans la Région des Cantons de l'Est. Nous ne pouvons nous empêcher d'applaudir à ce geste.

Dès notre arrivée au "Bulletin des Agriculteurs", nous avons prêché en faveur de l'achat chez nous. Parmi les moyens à employer pour atteindre cette fin, nous avons insisté sur l'importance de la publicité et avons suggéré quelques plans d'adoption facile. Dans ces derniers temps, nous nous sommes efforcés de faire voir les résultats heureux qui accompagnent un mouvement dans ce sens pour propager la consommation de nos produits laitiers. Nous avons relaté les décisions prises par les gouvernants de l'Etat de New-York et les industriels canadiens désireux d'ouvrir un marché nouveau en Chine et ailleurs. Or, voilà que des gens de chez nous, cette fois, des producteurs des Cantons de l'Est, éleveurs d'animaux de la race Ayrshire, veulent accroître la consommation du lait de leurs troupeaux. Nous les félicitons de leur esprit d'entreprise et de décision. Nous les félicitons tout d'abord parce qu'ils agissent en hommes d'affaires qui savent s'adapter aux besoins de l'heure. Ils ont compris qu'il fallait user de moyens "modernes" pour développer leur industrie, qu'ils doivent suivre l'évolution des temps et qu'agir comme en 1900 ou 1925, c'est s'exposer à la faillite. Sans doute, on traitera de "folie" cette aventure, on prêchera toutes sortes de déboires comme on n'a pas craint de le faire pour nous, il n'y a pas déjà si longtemps. Aux promoteurs de cette entreprise, on dira avec un sourire de dédain, que "ce sont là des idées de jeunesse dont ils reviendront bien vite." Laissons dire ces prophètes de malheur et donnons suite à ce projet qu'attend le succès. Certes, tout n'ira pas sur des roulettes. Il y aura bien quelques accrocs, comme dans toutes les entreprises débutantes d'ailleurs. Mais il est certain que les résultats seront satisfaisants, surprenants même.

Nous félicitons encore ces éleveurs de la région de Sherbrooke, de ne pas craindre d'être les premiers à tracer la voie car d'autres marcheront sur leurs traces, d'autres qui les admirent comme nous, d'autres encore qui les critiqueront aujourd'hui et qui seront impatientes, demain, de suivre leur exemple.

Nous les félicitons, enfin, parce que tout en améliorant leur propre situation, ils rendront grand service à leur province. Cette publicité en faveur du lait Ayrshire va frapper le consommateur qui "habituera avant peu à boire son "verre" de lait chaque jour. On ne le ménagera pas non plus aux enfants, qui formeront dans dix ou vingt ans un peuple sain et fort.

Bravo! éleveurs de la région de Sherbrooke.

Robert RAYNAULT

Terminée la campagne en faveur du trust de l'électricité...

Depuis deux semaines, presque tous les hebdomadaires de la province contenaient quelque deux longues colonnes de texte rédigées dans le but de démontrer (?) les avantages de l'administration privée contre la municipalisation. M. Damien-T. Bouchard, maire de St-Hyacinthe, vient à peine de dénoncer cette campagne "payée" et c'est le silence complet!... qu'est-ce à dire? Nos ruraux en sauraient-ils assez long maintenant sur la question? Les "réducteurs" sont-ils déjà à bout de souffle? Pourtant, les débats faisaient présager mieux, nous l'avouons.

Sans vouloir approfondir les raisons de ce silence subit, nous nous permettrons une réflexion. Nous avons toujours compris que le rôle de la presse hebdomadaire, son "premier rôle", était de renseigner parfaitement ses lecteurs, sans parti pris, que son "principal devoir" consistait dans la défense des intérêts de ses abonnés, dût le sien propre être lésé. Or, se trouvera-t-il un rédacteur de feuille hebdomadaire de notre province qui osera avouer franchement à ses lecteurs que le système actuel de distribution et de vente de l'électricité, mérite l'appui de tous? Se trouvera-t-il quelque éditeur de ces publications qui prétendra que cette industrie, contrôlée par des "requis", vaut d'être défendue lorsqu'elle est attaquée? C'est de la publicité "payée", nous dira-t-on? D'abord, est-ce toujours bien apparent dans ces pages? Et puis, si tel était le cas, serait-ce une excuse? Accepterait-on de faire la publicité d'un ingrédient annoncé comme remède, alors qu'on saurait qu'il s'agit d'un poison? Et favoriser une industrie que l'on saurait devoir affecter dangereusement l'avenir économique de notre province et du Canada tout entier?

Certes, nous estimons notre presse hebdomadaire. Mais nous demandons à certains de ses représentants de revenir au plus tôt à la juste conception de leur devoir de journalistes. La satisfaction qu'ils éprouveront à accroître le bien-être de leurs lecteurs fera plus que compenser la perte de ces quelques deniers.

Robert RAYNAULT

DANS LES COULISSES

Les médecines "désagréables" se prennent à petites doses.

Ainsi en ont jugé les magnats de l'électricité dont l'esprit combatif semble s'être considérablement ralenti depuis les quelques dénonciations apparues dans certains journaux, tels que l'Action catholique, le Devoir, le Bulletin des Agriculteurs et autres.

Nous posons une question aux publications hebdomadaires de notre province: ont-elles approuvé les communications en faveur de l'électricité administrée par l'industrie privée? "Leurs propriétaires voudront-ils faire connaître à leurs lecteurs la ou les sommes reçues pour cette publicité?"

Une autre question: "Quel est l'éditeur-propriétaire qui voudra bien nous faire connaître les détails de cette campagne, et pour le compte de quelle compagnie (au singulier ou au pluriel) travaillait le standard quand signature il y avait?"

Avons-nous croire que notre bon peuple québécois en sait maintenant assez long sur la question que cette campagne a cessé comme par enchantement?

On ne serait-ce pas plutôt que l'argent se faisant rare, le "danger" de la municipalisation de l'électricité ne présente plus aucun intérêt?

Où serait-ce enfin qu'on craigne de voir son nom flatter dans les dénonciations qui pourraient fort bien faire les moins apparus devant la Commission Lapointe?

Notre bonne presse hebdomadaire redoute-t-elle que la population fasse de ses diverses activités un dossier "dangereux" pour son avenir? Crainte puérile sans doute si l'on est que nos hebdomadaires soient accessibles à la crainte...

Au train où vont les choses, il est évident qu'il n'y aura pas, dans un avenir rapproché, de plus belle profession que le journalisme rural. Chagré des gouvernants et adulté des trusts, quelle sinécure!

Gageons pourtant que "certains" regretteront de s'être embarqués dans cette galère! Et comme ils ont raison, ma foi!

La Rédaction du Guide et compagnie déclare: "Qu'il n'en déplaît à M. E. L'Heureux, de l'Action catholique, tous les hebdomadaires, bleus ou rouges, ont accepté cet octroi!" Nous tenons à déclarer pourtant que le Bulletin des Agriculteurs est un hebdomadaire d'un tirage de quel-

que 12,000 numéros, qui n'a pas accepté cet octroi! Il est vrai que nous ne sommes ni bleu, ni rouge, ni d'aucune couleur! Nous avons été d'un "arriérisme" assez avancé pour n'appartenir à aucun parti! Et ces Messieurs nous obligeraient, si ce n'était pas trop leur demander, de le faire savoir à leurs lecteurs, qui seront peut-être heureux d'apprendre qu'il existe une sorte de "bête rare", qui n'appartient à aucun clan!

In medio stat virtus, dit l'adage latin. "Entre la puissance et l'argent", traduitrait un lauréat en parcourant ces quelques lignes écrites par un

DIABLOTIN

LA RACE

Le type et la race - La conservation des races - Pourquoi un animal de race pure?

(Extrait du volume Les Animaux, publié par les professeurs de l'École supérieure d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière).

LE TYPE ET LA RACE

a) Le type représente ce que nous pourrions considérer comme le modèle de la race.

Par exemple, le type de la vache laitière est un modèle que les éleveurs ont perfectionné d'après les aptitudes naturelles des races, d'après les observations tirées des livres généalogiques, etc., et d'après l'expérience pratique du moment. Le type comporte la couleur, l'apparence générale ou la forme de quelques parties importantes. Bref, le type est une figure théorique idéale, fixée périodiquement par les sociétés d'élevage.

b) La race est, au contraire, une collection d'animaux qui répondent (plus ou moins, en pratique) au type idéal; il peut y avoir plusieurs races du même type. La Jersey, la Guernsey et la Canadienne sont du même type.

Les éleveurs d'une race peuvent décider qu'on n'admettra plus tel autre de conformation, et que tel autre le remplacera de rigueur; l'intérêt économique est le but en vue; l'élevage n'est qu'un moyen pour y arriver.

On peut rappeler que le type naturel au Canada (si on prend ensemble les espèces sauvages et les animaux domestiques), est un animal solide, de taille moyenne, et de pelage ou plumage généralement foncés.

Nos printemps et nos automnes froids et pluvieux, nos longues saisons d'hiver, et nos étés relativement secs favorisent plutôt ces formes réduites que les grandes. Nous avons emprunté de contrées plus fertiles (Angleterre, France, etc.) leurs races plus lourdes et d'une grande perfection économique.

LA CONSERVATION DES RACES

Puisqu'il a fallu que nous les prenions là où elles étaient, nos races domestiques de provenance étrangère doivent donc subir une adaptation à notre climat, avant d'être complètement à l'aise.

En conséquence, ce n'est pas un avis de trop, il semble, que de rappeler aux éleveurs:

a) que ces races, très améliorées sont, par cela même, fort éloignées du type rustique dont elles sont sorties depuis longtemps.

b) que cette amélioration, due aux avantages naturels d'un beau climat d'origine et à d'excellentes conditions d'élevage, ne saurait être intégralement maintenue dans un pays froid et de fertilité moyenne, que si toutes les précautions sont prises pour favoriser à la fois les aptitudes très développées et la santé de ces animaux.

c) Qu'une lignée perfectionnée ne donne vraiment sa pleine mesure que si ses rejetons se multiplient, se répandent et prennent la place d'autant de sujets médiocres. Des animaux condamnés ou de santé épuisée sont destinés à la disparition, et perdent, de ce fait, toute réelle valeur économique.

Pour la conservation des qualités des races, choisissons de préférence non pas les sujets qui vont donner le meilleur rendement, mais ceux qui pourront engendrer les meilleurs descendants.

Exploiter des animaux méthodiquement ne consiste pas à faire produire à une vache laitière, un rendement propre à la faire crever, à une poule, une production d'œufs qui ne lui laissera qu'un souffle de vie, ou à une jument, un travail qui la démontrera comme un "squelllette", etc. Il faut attendre, et avec raison, un rendement économique des femelles de nos troupeaux. Mais il faut surtout attendre de leur vigueur et de leur vitalité des rejetons capables d'engendrer à leur tour des animaux puissants, et surtout d'assurer, par leur rusticité, la survivance des lignées productives.

POURQUOI UN ANIMAL DE RACE PURE?

Employer inconsidérément toutes les forces d'un animal pour une production record est un excès d'ambition et d'imprévoyance.

Mais il y a un excès contraire; c'est d'utiliser une race négligemment, comme s'il n'y en avait pas!

Tout animal enregistré est payé cher; or, beaucoup de ces sujets de race pure, dans le passé, ont eu une carrière plus coûteuse que des simples animaux croisés, et sans rapporter en conséquence. Est-ce

Bref historique du monopole électrique de la province de Québec

Les renseignements suivants sont extraits de "Poor's Register of Public Utilities, Volume 1933". Les registres de Poor publient leurs renseignements pour éclairer ceux qui ont des fonds à placer et les renseignements sont fournis et maintenus à date, d'une année à l'autre, par les compagnies elles-mêmes.

Montreal Light Heat and Power Consolidated

Historique. - Incorporée en 1916, comme société de portefeuille (holding company), sous le nom de The Civic Investment and Industrial Company. Une loi amendée la chartre de la Civic and Industrial Company fut passé le 9 février 1918, changeant le nom de cette compagnie en celui de Montreal Light, Heat and Power Consolidated. Organisée par les gros actionnaires de la Montreal Light, Heat and Power Co. et de la Cedars Rapids Manufacturing and Power Co., surtout dans le but d'exploiter et placer sous un seul contrôle les propriétés de ces deux compagnies et de leurs subsidiaires. Les propriétés contrôlées et exploitées sont les suivantes: Montreal Light, Heat and Power Co., Provincial Light, Heat and Power Co., Ltd., Standard Light and Power Co., Ltd., The Cedars Rapids Manufacturing and Power Co., Lachine Rapids Hydraulic and Land Co., The Royal Electric Co. (fondée en 1884); The Montreal Gas Co. (fondée en 1836); Montreal Public Service Corp., etc. Acquisit en 1924, les affaires de Quebec-New England Hydro-Electric Corporation, constituant environ 15,000 consommateurs électriques.

La compagnie possède aussi un intérêt substantiel dans Montreal Island Power Co., et un demi-intérêt dans Montreal Coke and Manufacturing Co. L'achat de la Municipal Light System, de Lachine, P. Q., par la Consolidated, fut accompli le 13 janvier 1932 par le paiement de \$200,000.

D'après des accords faits entre la Civic Investment and Industrial Co. (actuellement Montreal Light, Heat and Power Consolidated), la Montreal Light, Heat and Power Co. et la Cedars Rapids Manufacturing and Power Co. (approuvés par les directeurs et actionnaires des compagnies respectives), l'ancienne compagnie exploitée, en vigueur le 1er août 1916, les propriétés des dernières mentionnées des compagnies pour une période de 93 ans. L'exploitation des deux propriétés par une seule administration à les caractéristiques d'exploitation pratique d'une amalgamation, avec les économies d'administration qui en résultent.

D'après les termes de ces accords, la Montreal Light, Heat and Power Consolidated garantit toutes les charges fixes, frais d'opération, entretien, etc., des deux compagnies, et 3 pour cent des dividendes annuels sur le capital-actions de la Montreal Light, Heat and Power Co., et 3 pour cent des dividendes annuels sur le capital-actions de la Cedars Rapids Manufacturing and Power Co., à partir du 1er août 1916. La Montreal Light, Heat and Power Consolidated a acquis plus de 99 pour cent du capital-actions dans les deux compagnies.

Conjointement avec la Shawinigan Water & Power Co., la compagnie contrôle United Securities Limited qui, par les actions qu'elle détient, contrôle la Montreal Tramways Company (voir Index général), qui possède et contrôle, sous un contrat favorable à long terme avec la cité de Montreal, le système de tramways de la ville et des municipalités suburbaines dans l'île de Montreal, embrassant des voies de longueur équivalant à 308 milles de voie simple. Montreal Tramways Co. est un grand consommateur d'énergie électrique, achetant chaque année 57,200 chevaux-vapeur (maximum) de la Consolidated et de ses subsidiaires.

La compagnie a un contrat avec la Montreal Island Power Co. pour toute l'énergie produite par son développement pour une période de 30 années, avec provision pour l'extension du contrat pour une autre période égale.

La compagnie a acquis un intérêt substantiel dans Beauharnois Power Corp. Ltd. (voir Appendice annexé), par le plan de reorganisa-

tion promulgué par la compagnie, auquel elle a participé en souscrivant les capitaux nécessaires du plan. La Compagnie était, avant ce contrat, Heat & Power Co. (une subsidiaire de la Corporation susmentionnée) pour 150,000 chevaux-vapeur de son usine près de Melocheville, pour livraison en quantités stipulées.

Affaires et propriétés: - Soit directement, soit par ses subsidiaires ou compagnies associées, la Montreal Light, Heat & Power Consolidated fait tout le commerce du gaz, produit et distribue pratiquement toute la lumière et la force motrice domestiques, municipales et commerciales, pour le Greater Montreal, qui embrasse une communauté rapidement croissante de plus de 1,331,000 âmes. Elle possède aussi un intérêt très important dans son système de tramways.

Les centrales hydro-électriques des Rapides de Lachine et de Soulanges, sur le Saint-Laurent, et celle de Chambly, sur le Richelieu, ont une capacité combinée de 53,400 chevaux-vapeur. La centrale hydro-électrique des Rapides des Gèdres, sur le Saint-Laurent, a une capacité installée en 13 unités de 206,400 chevaux. Ces usines, avec station auxiliaire thermo-électrique de 22,500 chevaux, donnent à la compagnie une capacité combinée de 282,300 chevaux-vapeur. Les usines à gaz ont une capacité de production de 46,000,000 de pieds cubes par jour.

Directeurs: - Sir Herbert Holt, T. B. Macaulay, J. E. Aldred, G. H. Montgomery, etc., Sir Chas. B. Gordon, J. W. McConnell, Geo. Caverhill, Thon. J.-P. B. Casgrain, Séverin Godin, fils, Julian C. Smith, John S. Norris, Thon. J.-M. Wilson.

Historique et propriétés: - Incorporée le 18 juillet 1904, par une loi du Dominion du Canada, pour acquérir, développer et exploiter les forces hydrauliques du Saint-Laurent disponibles aux Rapides des Gèdres, à environ 30 milles en amont de Montreal. La propriété de la compagnie est exploitée par la Montreal Light, Heat & Power Consolidated, selon les conditions exposées dans le rapport sur cette compagnie.

Cedars Rapids Manufacturing and Power Co.

Historique et propriétés: - Incorporée le 18 juillet 1904, par une loi du Dominion du Canada, pour acquérir, développer et exploiter les forces hydrauliques du Saint-Laurent disponibles aux Rapides des Gèdres, à environ 30 milles en amont de Montreal. La propriété de la compagnie est exploitée par la Montreal Light, Heat & Power Consolidated, selon les conditions exposées dans le rapport sur cette compagnie.

Directeurs: - Sir Herbert Holt, T. B. Macaulay, J. E. Aldred, G. H. Montgomery, etc., Sir Chas. B. Gordon, J. W. McConnell, Geo. Caverhill, Thon. J.-P. B. Casgrain, Séverin Godin, fils, Julian C. Smith, John S. Norris, Thon. J.-M. Wilson.

Montreal Light Heat and Power Company

Historique et propriétés: - Incorporée le 18 juillet 1904, par une loi du Dominion du Canada, pour acquérir, développer et exploiter les forces hydrauliques du Saint-Laurent disponibles aux Rapides des Gèdres, à environ 30 milles en amont de Montreal. La propriété de la compagnie est exploitée par la Montreal Light, Heat & Power Consolidated, selon les conditions exposées dans le rapport sur cette compagnie.

Le débit d'eau est illimité, puisqu'il a son origine dans les Grands Lacs. Seul le cours naturel du fleuve est utilisé, aucun bassin de retenue n'étant nécessaire.

Contrats: - Des contrats à long terme ont été passés avec l'Aluminium Company of America, pour l'utilisation de 60,000 chevaux-vapeur à Massena (Etat de New-York) et des contrats supplémentaires avec l'Aluminium Company of America pour 15,000 chevaux, et avec la Montreal Light, Heat & Power Consolidated, couvrant 105,000 chevaux, pour distribution dans Montreal et aux environs.

Directeurs: - Sir Herbert Holt, J. E. Aldred, New-York; G. H. Montgomery, c.r.; J. W. McConnell, J. S. Norris.

Montreal Light Heat and Power Company

Historique et propriétés: - Incorporée le 28 mars 1901, par une loi spéciale du Parlement provincial, accordant des droits perpétuels et précieux dans les encintes et dans le voisinage de la ville de Montreal. A acquis, par échange de fonds, 99.5% du capital-actions de la Montreal Gas Co. et le capital-actions entier de la Royal Electric Co., de la Montreal & St. Lawrence Light & Power Co. et de l'Imperial Electric Co., de la Lachine Rapids Hydraulic & Lands Co., Ltd., de la Citizens Light & Power Co., Ltd., et de la Temple Electric Co. Possède aussi 95% du capital-actions de 850,000 de la Provincial Light, Heat & Power Co. Toutes ces compagnies possèdent des droits privilégiés et des franchises de grande valeur, qui peuvent être exercés à perpétuité par la Montreal Light, Heat & Power Company.

Les propriétés de la compagnie sont exploitées par la Montreal Light, Heat & Power Consolidated, selon les termes figurant dans l'exposé de cette compagnie.

Propriétés et affaires: - Contrôle tout le commerce du gaz, d'éclairage électrique et de force motrice électrique dans Montreal et ses faubourgs. Fournit l'éclairage public et la force motrice publique à la

(à suivre)

(Suite à la page 2)

En marge du congrès de l'U.C.C.

L'association professionnelle s'appuie sur l'étude et non sur l'esprit de parti - Un ministre de l'Agriculture qui apprécie l'union professionnelle

L'U. C. C. vient de terminer, au témoignage de ceux qui ont suivi son développement, le mieux réussi jusqu'à date de ses congrès annuels. Nos problèmes agricoles les plus urgents furent discutés par une élite de cultivateurs, délégués de nos différentes unions diocésaines. Nous reviendrons sur les solutions suggérées et les résolutions adoptées à ce congrès.

Où s'est formée cette élite qui fait l'admiration de tous ceux qui ont assisté à nos derniers congrès? L'U. C. C. a voulu faire de ses cercles locaux des réunions d'étude en commun, d'enseignement mutuel. Pourquoi pas? Les agriculteurs sont-ils moins intelligents que leurs compatriotes des autres professions? On prétendra qu'ils ne sont pas assez intellectuels pour constituer des cercles d'étude? Parce qu'ils ne vivent pas dans une bibliothèque, qu'ils ne doivent pas vingt journaux quotidiens, qu'ils ne s'endorment pas en écoutant les dernières nouvelles égrenées par la radio? Mais qu'on nous nomme un métier exigeant autant d'esprit d'observation, de mémoire, de jugement, d'exercice mental!

C'est tellement possible pour les cultivateurs d'une paroisse de se réunir pour discuter leurs problèmes que l'U. C. C. compte un grand nombre de véritables cercles d'étude qui fonctionnent admirablement.

Dans leurs cercles, nos membres étudient d'abord les questions de technique agricole, qui les intéressent plus directement: préparation du sol, engrais, cultures de la région, élevage des animaux, vente des produits, etc. Ils font appel, pour discuter ces problèmes, aux techniciens agricoles, qui donnent leur plein rendement en travaillant sur les groupes et non sur les individus isolés. Certains agronomes le comprennent tellement qu'ils fondent des cercles de l'Union.

Pour se documenter, nos cercles ont à leur disposition une foule de brochures publiées par les ministères de l'agriculture, fédéral et provincial, les articles de nos journaux et revues agricoles. Les cours à domicile de la Terre de Chez Nous pourraient leur fournir toute la matière de leurs études.

Chaque année, l'U. C. C. organise, au moyen de ses cercles, une enquête sur les conditions agricoles ou sur un sujet particulier. Des journées sociales, des excursions sur une ferme modèle permettent à nos membres d'acquérir une foule de connaissances pratiques. C'est ainsi que l'Union collabore le plus efficacement possible avec les ministères de l'agriculture pour améliorer nos méthodes de culture et d'élevage.

Cet enseignement mutuel élève les cultivateurs à la conception des intérêts supérieurs de la profession. L'échange des idées conduit à la mutualité sous toutes ses formes, à la coopération dans les ventes, les achats, le crédit. Toutes ces institutions devenues indispensables à la classe agricole ne seront possibles qu'en préparant préalablement le terrain où elles doivent se développer. Elles ne tiennent pas debout partout où elles ne sont pas bâties sur l'étude. Que de caisses populaires, que de coopératives ou de mutuelles sont mortes ou végètent parce que les membres ou les dirigeants n'ont pas étudié suffisamment l'esprit et la lettre de ces organisations! Quand un cercle d'étude aura préparé le terrain, le succès de l'oeuvre sera assuré.

C'est ce travail de formation sociale et professionnelle poursuivi dans nos cercles qui compte le plus dans l'U. C. C. Ceux qui l'ignorent ne connaissent pas notre association.

Quelques-uns ne remarquent que les interventions de l'U. C. C. pour la défense des intérêts généraux de la profession. L'Union joue un rôle important lorsqu'elle parle au nom de tous les agriculteurs pour réclamer certaines législations nécessaires. Comment peut-elle remplir cette mission sans organiser, dans ses cercles, l'étude des problèmes qui réclament son intervention? Comment peut-elle prendre une attitude si elle ne commande pas l'unanimité, au moins relative, parmi la classe agricole? Par un système de filtrage des réclamations de ses membres, de ses cercles, de ses unions diocésaines, elle parvient à formuler les solutions les plus pratiques aux problèmes les plus impérieux de la profession agricole.

Quelques jours avant le congrès de l'U. C. C. se tenait une assemblée convoquée par le Boerenbond, l'association professionnelle des cultivateurs belges. Le ministre de l'Agriculture de la Belgique, M. Van Cauwelaert, félicita les agriculteurs de son pays d'avoir compris la nécessité de l'union professionnelle. Ceci l'amena à parler du Boerenbond dont il a fait l'éloge: "130,000 familles, dans un pays relativement petit comme le nôtre, dit-il, peuvent exercer une influence énorme. Le gouvernement doit tenir compte de la puissance qui émane de pareille organisation. On peut dire que, si le Boerenbond n'avait pas existé, la politique agricole n'aurait pas été, et de loin, ce qu'elle est maintenant. Ce rôle, le Boerenbond le joue grâce à la puissance et à l'autorité qu'il a su conquérir. En réalité, il s'est inspiré uniquement de l'intérêt des cultivateurs, sans démagogie et en tenant compte des intérêts légitimes des autres classes sociales."

Le Paysan (28 octobre 1934) ajoute que le discours du ministre fut, à plusieurs reprises, coupé par les applaudissements et sa péroration saluée par une longue ovation.

Cet homme d'Etat comprend que l'association est l'auxiliaire le plus efficace des pouvoirs publics pour restaurer l'agriculture. L'U. C. C. offre la même collaboration aux gouvernants de notre province et de notre pays.

Albert RIOUX

(Du Devoir)

Nos annonceurs sont vos amis et les nôtres! Entre amis, on se donne un coup de main, n'est ce pas? Ne les oubliez pas alors.

Le congrès de l'Union catholique des cultivateurs à Québec

M. Albert Rioux réélu à la présidence - M. Ernest Ouellet fera partie de l'exécutif - A Montréal, en 1935 - L'assurance-vie - Les bûcherons - Les éleveurs de renards - Membres de l'Apostolat de la prière - Les résolutions

Québec, 9. (D.N.C.) - Les membres de l'Union catholique des cultivateurs ont terminé leur congrès en réajoutant trois Je nous salue Marie, pour leurs confrères défunts. L'Union a réélu ses officiers à l'unanimité. Ainsi, M. Albert Rioux continuera à diriger l'Association professionnelle des cultivateurs dont l'action, a-t-il dit lui-même, est bien de la véritable action catholique. M. Rioux veut que l'U. C. C. imite autant que faire se peut le Boerenbond belge.

M. Abel Marion et M. Alfred Hardy ont été réélus respectivement 1er et 2e présidents. Trois directeurs ont été élus: M. Ferdinand Desjardins, pour Mont-Laurier; le R. P. Joseph, Cistercien, pour Gaspé; et M. Georges Tremblay, pour Chicoutimi-Sud.

Au cours d'une assemblée du bureau de direction tenue hier soir, M. Ernest Ouellet, C.L., et M. Aldéric Lalonde, ancien président, ont été appelés à faire partie de l'exécutif.

De plus, on a choisi M. Hercule Riendeau, comme rédacteur de la Terre de Chez nous, et M. Alédie Rousseau, comme directeur du Comptoir coopératif.

Les membres de l'U. C. C. ont décidé hier de tenir, à l'avenir leur congrès dans la troisième semaine d'octobre.

Celui de 1935 aura lieu à Montréal. L'U. C. C. va augmenter considérablement ses activités au cours de l'année qu'elle commence. Elle va s'occuper notamment d'assurance-vie auprès de ses membres.

Dernière séance La dernière séance du congrès, celle d'hier après-midi, était sous la présidence de M. Aldéric Lalonde. Dans une brève allocution il a fait voir les avantages de l'U. C. C. au point de vue professionnel et coopératif.

M. Lalonde a insisté aussi sur la question de la vente au enchères dont il a démontré les grands avantages. Le conférencier, M. L.-P. Côté, de Rimouski, a fait une étude très intéressante, de la loi des bûcherons. Il a dit que cette loi est bonne dans son ensemble. A sa suggestion, toutefois, le congrès a adopté une résolution demandant que ce soit le gouvernement et non les bûcherons qui soient obligés de poursuivre les compagnies lorsqu'elles commettent des infractions à la loi.

Incidentement, M. Côté est venu à parler du communisme au Canada. Il a dit que l'on n'a pas à aller loin pour en trouver, puisqu'une cellule existe, rue Henderson.

Le congrès convint, à la demande de M. l'abbé L.-Z. Moreau, qu'il allait d'abord enrôler dans l'Association des bûcherons ceux d'Amibi à cause des menaces qui se poursuivent du côté ontarien.

Au cours de cette séance M. E. A. Charlier a remis une médaille à M. Elie Saint-Germain, de St-Camille, au nom des Trévoultiens du Canada. Il demanda une bonne pensée pour M. Thomas Poulin, ancien rédacteur de l'Action Catholique, qui a toujours fait partie du comité de rédaction.

Le R. P. Alexandre Dugré, S.J., prit ensuite la parole pour demander aux membres de l'U.C.C. de faire partie de l'Apostolat de la prière. Le Père Dugré dit qu'il n'aurait pas en son nom, "J'ai parlé en mon nom à un récent congrès, ajouta-t-il, et je me suis aperçu que je n'étais fait passer un québec."

Résolutions Une résolution fut ensuite passée, séance tenante, décrétant que tous les membres de l'U.C.C. font partie de l'Apostolat de la prière. M. Antonio Elie, député d'Yves

Domicile: 3469, Ste-Catherine est Téléphone: CHerrier 1452 RAYMOND GODIN AVOCAT Suite 512 - Téléphone: LAncaster 1159 10, SAINT-JACQUES OUEST MONTREAL

Feuilleton du "Bulletin" La Légende du Donjon par Pierre GOURDON

Martine a vu l'idée d'aller ailleurs... Elle a eu l'idée, voyant notre misère, car je vis ici très péniblement, de se placer comme institutrice.

Mais, chez moi, elle ne manquait de rien, et même j'aurais son avenir. Je le sais, ma tante, je le sais, et je vous en suis profondément reconnaissante. Cela n'empêche pas qu'à un moment donné Martine a hésité entre l'acceptation de toutes vos bontés et la décision de se faire à elle-même sa vie. Elle avait rouvé une place superbe à Bordeaux.

Chez qui? Et Brioude, et les gorges de l'Allier, et Langogne, et Alais. Comment savez-vous où nous sommes allés? demanda le jeune officier, non sans quelque raideur. Gerval ne s'en offusqua pas. Je vous répète, expliqua-t-il,

chez M. Gandoin on apprend beaucoup de choses. Cependant, j'ignore par où vous êtes revenus. Limeray hésita un peu à dévoiler ce détail. Mais, en y réfléchissant, il se dit que puisque M. Gandoin ne cachait rien à Gerval, celui-ci l'apprendrait sûrement, et il raconta quel avait été l'itinéraire du retour. Ce récit arracha à celui qui l'écoutait une exclamation de surprise qui paraissait très sincère.

Bordeaux? Boyan? Pont-tailiac? J'avoue que je ne comprends plus... Que pouviez-vous avoir à faire par là? - Toujours la même chose, répondit le lieutenant que cette gaie réplique agaçait un peu: nous avons à rechercher Mlle de Distré. - A Bordeaux, à Royan et à Pont-tailiac? - Sa mère nous avait laissés entendre qu'elle était peut-être installée dans une famille habitant Bordeaux l'hiver et Pont-tailiac l'été. Mais vous risquez, s'écria Ger-

Capital à faire fructifier

Soixante-cinq millions de dollars engagés dans l'industrie laitière - En retirons-nous tous les bénéfices possibles? "SERVONS LA NATION"

A l'occasion de la Semaine Nationale du Fromage, le Conseil National Laitier du Canada a distribué des milliers et des milliers d'estampilles, d'un joli dessin, que l'on colle au revers des enveloppes.

Chaque estampille porte ces mots: "Serve cheese and serve the Nation". Servons du fromage, comissions du fromage, et nous servirons la nation, nous contribuerons à l'amélioration de la classe agricole et à l'expansion économique du pays.

L'importance d'une campagne nationale de ce genre est justifiée par plusieurs raisons. Dans un article précédent, nous avons parlé du facteur santé. Nous traiterons aujourd'hui du facteur économique.

Toute industrie ne peut progresser sûrement qu'à la condition d'écouler sa production avec des garanties de profits raisonnables, et de se sentir appuyée par une demande croissante. Lorsque cette demande se manifeste, le producteur accroît en proportion, l'industrie intéressée achète des matières premières en plus grande quantité, elle emploie plus de bras, plus de commis, elle grossit sa liste de paie, elle augmente ses ventes et à leur tour les commerçants et marchands qui s'approvisionnent chez elle font de meilleures affaires.

L'industrie laitière, qui est à la base de notre économie agricole dans la province de Québec, s'appuie principalement sur deux grandes branches: le beurre et le fromage. Mais quand notre consommation de beurre se chiffre dans des dizaines de millions de livres par an, celle du fromage atteint à peine sept millions de livres, et il est pénible de le constater, a une tendance à décliner.

Inconsciemment nous laissons véter l'industrie du fromage chez nous, alors que par une plus forte consommation nous pourrions, sans grever aucunement le budget familial, mais plutôt en économisant, contribuer à son développement et à celui de l'industrie laitière en général.

On ne sait pas assez quel capital est engagé dans l'industrie laitière en notre province. Ce capital se présente en fabriques de beurre et de fromage, en troupeaux la battelle de soixante-cinq millions de dollars environ. Et comme il est distribué par toute la province à peu près également, il est susceptible de rapporter des revenus dans toutes les localités, à la condition qu'on le fasse fructifier à sa pleine capacité, et que l'on ne néglige aucune des branches de sa production.

Or nous avons accru notre production de beurre de 34,394,162 lbs en 1917 à 63,594,688 lbs en 1933, et baissé de 67,835,017 lbs en 1917 à 25,521,945 lbs en 1933. Nous avons pris l'année 1917 comme point de comparaison avec celle de 1933 parce que ce fut en cette année-là que notre production de beurre fut le plus basse et celle du fromage la plus élevée, depuis qu'il se fait une statistique régulière de l'industrie laitière.

Nous avons donc progressé dans un sens et reculé dans l'autre, reculé beaucoup plus prononcé que notre progression. Notre production de fromage en 1933 représentait une valeur de \$2,465,388. Mais si notre production avait été celle de 1917, sa valeur, aux prix courants de 1933, eût été d'environ six millions et demi de dollars, ou quatre millions de plus jetés dans le commerce provincial pour être distribués en paiements aux fournisseurs des fabriques de fromage, en salaires, en bénéfices.

Et dans cette période de dépression que nous avons traversée ces quatre millions de dollars eussent été bien trouvés. On dira peut-être que les consommateurs ont mangé moins de fromage et économisé cette somme. Nous ne sommes pas prêts à admettre ce raisonnement. Les gens ont mangé autant de fromage qu' auparavant, mais beaucoup de fromage d'importation présent sous des toilettes qui frappent l'oeil, fromage qui n'est pas meilleur que le nôtre et qui généralement est plus dispendieux que le produit équivalent canadien. On a fait passer le subside avant l'intérêt économique national: on a par les avenues du commerce, en voyé nos dollars à l'étranger et l'aissé décliner une industrie qui ne demande qu'à s'étendre et satisfaire les goûts de la clientèle le

égal. - Oh! je n'essaierai pas! se récria Gerval; je ne serai certainement pas écouté de cette respectable douairière. Seulement, je suis sincèrement désolé de la savoir malheureuse, et je voudrais la voir abandonner des illusions qui ne feront qu'accroître son chagrin. Je tenais à vous dire cela, mon lieutenant, parce que je sais qu'elle a confiance en vous... Sur ce, excusez-moi de vous avoir semblé à la fois important et indiscret.

On arrivait devant la maison qu'habitait Hubert de Limeray. Ayant ainsi parlé, Maurice Gerval lui sera la main et le quitta. Rentré chez lui, le jeune officier, qui s'était promis de travailler, s'en trouva complètement incapable, tellement la conversation qu'il venait d'avoir avec le principal employé de M. Gandoin l'avait troublé. Il cherchait vainement à s'expliquer quel mobile avait déterminé l'étrange démarche de ce jeune homme.

Je n'avais pas besoin de son conseil, songeait-il. Mais pourquoi me le donner? Pourquoi? - "C'est pourquoi?" auquel Hubert ne pouvait trouver aucune réponse venait sans cesse à son esprit. Au lieu de s'asseoir à sa table, il marchait à pas nerveux dans sa chambre, examinant toutes sortes d'hypothèses sans en trouver aucune qui lui parût plausible.

La première était que Gerval eût été envoyé par M. Gandoin. Mais cela demeurerait tout à fait invrai-

Reproches de M. Godbout à l'U. C. C.

Réponse de M. Rioux - Récolutions au sujet de la colonisation, du crédit rural, des Caisse populaires et des vendeurs d'obligations

Québec, 8. (D.N.C.) - De toutes les Associations professionnelles que compte la province de Québec, il n'en est pas dont l'existence soit plus nécessaire que celle de l'Union catholique des cultivateurs. Voilà ce qui ressort des discours prononcés hier au cours de la mémorable veillée des Anciens de l'U. C. C. Cette nécessité se fait évidente pour quiconque songe le moindrement au point d'avenir de catholiques et de Canadiens français.

L'Union catholique des cultivateurs a fait des progrès considérables depuis les dix années qu'elle existe mais elle a rencontré dans l'esprit de parti un grand obstacle à son expansion. Elle a dû faire disparaître au plus tôt. Tous les orateurs qui ont parlé hier soir, à commencer par M. Adélar Godbout ont parlé à peu près dans le même sens. M. le maire J.-Ernest Grégoire a appuyé fortement sur ce point dans les discours qu'il a prononcés.

N'ont pas parlé différemment non plus des RR. PP. Léon Lebel, S.J. et Alphonse Deguire, S.J., respectivement ancien et actuel directeur de l'Union catholique des cultivateurs. Ces deux religieux connaissent particulièrement les besoins de l'Association professionnelle agricole et ils ont touché du doigt les obstacles divers qui ont empêché jusqu'ici l'U.C.C. de faire tous les progrès que l'on pouvait espérer. Il appartenait aux deux anciens présidents de l'Union, MM. Laurent Barré et Aldéric Lalonde, d'en rappeler les débuts.

Ils l'ont fait dans des termes qui démontrent que l'Union professionnelle des cultivateurs n'a pas toujours été entourée de la plus grande sympathie.

Le reproche ne peut pas être adressé au clergé, comme en témoignent les paroles de M. Lalonde. On sait d'ailleurs toute la sollicitude que nos autorités religieuses ont portée et portent encore à l'U.C.C. On en a eu de nouveau la preuve hier soir dans la lettre de Son Eminence dont M. le président Albert Rioux a donné lecture. En plus d'affirmer sa sympathie à l'Union, notre Eminence archévêque lui a confié le rôle important de comité local de colonisation dans chaque paroisse.

Les choses se sont passées très bien au cours de cette veillée de l'U.C.C., bien que l'on ait eu l'impression, à un moment donné, qu'elle fut tournée en assemblée contradictoire. M. Godbout a adressé quelques reproches aux membres de l'Union, celui en particulier de ne pas coopérer dans toute la mesure possible avec son ministère. M. Rioux a répondu que per-

le mois d'avril sont ceux qui conviennent le mieux. A cette Station, tous les poulains, même ceux de l'année, sont traités pour les vers en décembre, avant de prendre l'hiver; c'est un honneur pratique qui devrait être adopté par tous ceux qui élèvent des chevaux. Quant au traitement et à la manière de l'administrer, on devra s'adresser à un vétérinaire; car cette besogne comporte certains dangers si elle n'est pas faite par quelqu'un expérimenté.

Bientôt ce sera la fin des travaux champêtres; ce sera aussi le temps de mettre un peu d'ordre autour des bâtisses. Ensuite, il se sera bon de rendre visite à l'étable; car elle aussi exige quelques soins.

Tout d'abord, il faut enlever les troncs d'arbres ainsi que les branches tombées dans l'étable au cours de l'été. Ce bois pourra être utilisé à la sucrerie ou à la maison. De plus, il faut couper les arbustes et les essences étrangères à l'étable pour favoriser le développement des érables et leur permettre de recevoir les rayons bienfaisants du soleil. Il faut laisser entre les érables une distance convenable afin d'avoir des arbres robustes et abondants en sève le printemps.

(Station Expérimentale, Sainte-Anne de la Pocatière).

Entretien de l'étable

Les vers des chevaux

Certains chevaux, tout en recevant une bonne alimentation et en ne faisant pas un travail trop ardu, restent toujours maigres. On dit alors qu'ils sont difficiles d'entretien. Mais, très souvent, c'est dû à la présence de vers dans l'estomac ou dans les intestins. Cependant, quelle que soit la condition des chevaux, il est toujours important d'examiner avec soin de temps à autre leurs excréments solides afin de voir s'ils ne contiennent pas des vers. Les chevaux qui vont aux pâturages, tels que les poulains, sont plus exposés que ceux qui restent à l'étable, à être atteints de ces parasites.

Quand traiter les chevaux contre les vers? Le mois de décembre et

Reproches de M. Godbout à l'U. C. C.

Réponse de M. Rioux - Récolutions au sujet de la colonisation, du crédit rural, des Caisse populaires et des vendeurs d'obligations

Québec, 8. (D.N.C.) - De toutes les Associations professionnelles que compte la province de Québec, il n'en est pas dont l'existence soit plus nécessaire que celle de l'Union catholique des cultivateurs. Voilà ce qui ressort des discours prononcés hier au cours de la mémorable veillée des Anciens de l'U. C. C. Cette nécessité se fait évidente pour quiconque songe le moindrement au point d'avenir de catholiques et de Canadiens français.

L'Union catholique des cultivateurs a fait des progrès considérables depuis les dix années qu'elle existe mais elle a rencontré dans l'esprit de parti un grand obstacle à son expansion. Elle a dû faire disparaître au plus tôt. Tous les orateurs qui ont parlé hier soir, à commencer par M. Adélar Godbout ont parlé à peu près dans le même sens. M. le maire J.-Ernest Grégoire a appuyé fortement sur ce point dans les discours qu'il a prononcés.

N'ont pas parlé différemment non plus des RR. PP. Léon Lebel, S.J. et Alphonse Deguire, S.J., respectivement ancien et actuel directeur de l'Union catholique des cultivateurs. Ces deux religieux connaissent particulièrement les besoins de l'Association professionnelle agricole et ils ont touché du doigt les obstacles divers qui ont empêché jusqu'ici l'U.C.C. de faire tous les progrès que l'on pouvait espérer. Il appartenait aux deux anciens présidents de l'Union, MM. Laurent Barré et Aldéric Lalonde, d'en rappeler les débuts.

Ils l'ont fait dans des termes qui démontrent que l'Union professionnelle des cultivateurs n'a pas toujours été entourée de la plus grande sympathie.

Le reproche ne peut pas être adressé au clergé, comme en témoignent les paroles de M. Lalonde. On sait d'ailleurs toute la sollicitude que nos autorités religieuses ont portée et portent encore à l'U.C.C. On en a eu de nouveau la preuve hier soir dans la lettre de Son Eminence dont M. le président Albert Rioux a donné lecture. En plus d'affirmer sa sympathie à l'Union, notre Eminence archévêque lui a confié le rôle important de comité local de colonisation dans chaque paroisse.

Les choses se sont passées très bien au cours de cette veillée de l'U.C.C., bien que l'on ait eu l'impression, à un moment donné, qu'elle fut tournée en assemblée contradictoire. M. Godbout a adressé quelques reproches aux membres de l'Union, celui en particulier de ne pas coopérer dans toute la mesure possible avec son ministère. M. Rioux a répondu que per-

le mois d'avril sont ceux qui conviennent le mieux. A cette Station, tous les poulains, même ceux de l'année, sont traités pour les vers en décembre, avant de prendre l'hiver; c'est un honneur pratique qui devrait être adopté par tous ceux qui élèvent des chevaux. Quant au traitement et à la manière de l'administrer, on devra s'adresser à un vétérinaire; car cette besogne comporte certains dangers si elle n'est pas faite par quelqu'un expérimenté.

Bientôt ce sera la fin des travaux champêtres; ce sera aussi le temps de mettre un peu d'ordre autour des bâtisses. Ensuite, il se sera bon de rendre visite à l'étable; car elle aussi exige quelques soins.

Tout d'abord, il faut enlever les troncs d'arbres ainsi que les branches tombées dans l'étable au cours de l'été. Ce bois pourra être utilisé à la sucrerie ou à la maison. De plus, il faut couper les arbustes et les essences étrangères à l'étable pour favoriser le développement des érables et leur permettre de recevoir les rayons bienfaisants du soleil. Il faut laisser entre les érables une distance convenable afin d'avoir des arbres robustes et abondants en sève le printemps.

(Station Expérimentale, Sainte-Anne de la Pocatière).

Entretien de l'étable

Les vers des chevaux

Certains chevaux, tout en recevant une bonne alimentation et en ne faisant pas un travail trop ardu, restent toujours maigres. On dit alors qu'ils sont difficiles d'entretien. Mais, très souvent, c'est dû à la présence de vers dans l'estomac ou dans les intestins. Cependant, quelle que soit la condition des chevaux, il est toujours important d'examiner avec soin de temps à autre leurs excréments solides afin de voir s'ils ne contiennent pas des vers. Les chevaux qui vont aux pâturages, tels que les poulains, sont plus exposés que ceux qui restent à l'étable, à être atteints de ces parasites.

Quand traiter les chevaux contre les vers? Le mois de décembre et

Riche et agréable en saveur



'Frais des plantations'

sonne plus que l'U.C.C. n'a autant copéré. La colonisation L'U. C. C. a adopté les résolutions suivantes, hier: "Tout en félicitant M. le ministre de la Colonisation de son beau plan, le congrès supplie le gouvernement de ne pas s'arrêter après la dépense des dix millions mais d'organiser un programme de longue haleine avec des subsides spéciaux en plus du budget régulier. 1o Que le gouvernement applique énergiquement sa politique de reprendre les seigneuries et les limites à bois, même s'il faut aller jusqu'à l'expropriation, comme l'a dit M. Vautrin au congrès de colonisation. 2o Que le délai de rachat pour les terres vendues pour taxes soit d'un an. 3o Que la réserve de 20 acres en bois en faveur du colon soit encore étendue et que la loi sur cette réserve soit strictement observée. 4o Que la loi de la coupe concernant le diamètre du bois soit respectée strictement. 5o Que dans le choix des colons on donne la préférence aux fils de cultivateurs. 6o Que l'arpentage des lots soit fait de façon à réduire le plus possible la longueur des chemins, le nombre des écoles, etc. 7o Que le gouvernement donne une aide spéciale à un agronome pour son établissement sur un lot dans chaque nouvelle colonie. 8o Prière au gouvernement d'appliquer énergiquement sa politique de fournir aux colons sans retard tous les chemins nécessaires. 9o Prière au gouvernement de traiter sans retard avec Ottawa au sujet du transport à la colonisation de la réserve indienne de Nédélec et autres".

Le crédit rural "Attendu qu'il est nécessaire aux cultivateurs qui veulent et peuvent bénéficier de la loi du concordat d'obtenir de l'argent pour payer leurs créanciers; "Le congrès général de l'U. C. C. demande au gouvernement provincial s'il ne peut rendre opérant le crédit agricole fédéral canadien, d'en organiser un lui-même."

Les Caisse populaires "Le présent congrès demande au gouvernement provincial de doubler l'octroi à la fédération des Caisse populaires, afin de favoriser l'établissement et la surveillance des Caisse populaires, et partout, l'éducation de l'épargne et du crédit mutuel dans nos campagnes. 2o Le congrès émet le voeu que, sans préjudice pour l'autonomie des Caisse populaires, la Fédération soit munie de pouvoirs et de sanctions pour faire respecter les règlements et statuts des Caisse populaires.

Vendeurs d'obligations "Que demande soit faite au gouvernement provincial de passer une législation très sévère pour protéger Vos travaux d'impression Qu'il s'agisse de papeterie de sociétés ou d'associations, de livrets, de reçus, de programmes, de circulaires, etc., demandez des prix à: "L'Imprimerie Populaire Limitée" spécialement outillée pour ces sortes de travaux. Satisfaction et promptitude assurées. Adressez toutes demandes d'informations à: "Bulletin des Agriculteurs" 3 est, rue Notre-Dame, Montréal.

BEURRIERIE A VENDRE Beurrierie avec logis à vendre, 70,000 livres de beurre fabriqués à la distillerie de Cantona de l'Est. S'adresser au "Bulletin des Agriculteurs", Casier 211.

TABLETTES TOUSSINE POUR LES CHEVAUX Contre: Toux, Gourme, Bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire mourir. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50¢? Une bouteille de Toussine par le temps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expéditions FRANCO sur réception du prix: \$0.50 la bouteille. Es vendue aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet, rue St-Joseph. Dr JUS.-G. THOISSIN, St-Basile, P.Q.

AGUISSAGE DE LAMES DE TONDEUSES Cultivateurs - Faites aguiser vos lames de "clippers" pour "chevaux et vaches" sur machines automatiques. Qualité permanente. Aucun risque. Garantie garantie. 0.35 le set. Expédier à R.-H. Janelle, Pierreville, Qué. 25-12-34

AGUISSONS TOUTES SORTES DE LAMES DE TONDEUSES "clippers" pour chevaux, vaches, moutons, chevreux, etc. Prix 20¢ le set. Expédier à R.-H. Janelle, Pierreville, Qué. 25-12-34

"Clippers": Lames de toutes marques, aguisées sur machines automatiques spéciales, ouvrage garanti. Expédier le set pour "clippers" barbers, 20¢. Hermenciale Fontaine, fils, Notre-Dame Pierreville, comté Yamaska, Qué. 13-12-34

VIIEIL OR Bel or, 435 l'once. Assurez-vous le plus haut prix pour vos bijoux en or, dent, etc., en vous adressant directement aux raffineurs. Expédier le set pour "clippers" barbers, 20¢. Hermenciale Fontaine, fils, Notre-Dame Pierreville, comté Yamaska, Qué. 13-12-34

A VENDRE Bouteilles vides de toutes sortes, lavées et stérilisées; demandez nos prix. Jos. Bergeron et Cie, Eng. Dépt. B. Casier Postal 265, Trois-Rivières, Qué. 22-11-34

BEURRIERIE A VENDRE Beurrierie avec logis à vendre, 70,000 livres de beurre fabriqués à la distillerie de Cantona de l'Est. S'adresser au "Bulletin des Agriculteurs", Casier 211.

TABLETTES TOUSSINE POUR LES CHEVAUX Contre: Toux, Gourme, Bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire mourir. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50¢? Une bouteille de Toussine par le temps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expéditions FRANCO sur réception du prix: \$0.50 la bouteille. Es vendue aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet, rue St-Joseph. Dr JUS.-G. THOISSIN, St-Basile, P.Q.

AGUISSAGE DE LAMES DE TONDEUSES Cultivateurs - Faites aguiser vos lames de "clippers" pour "chevaux et vaches" sur machines automatiques. Qualité permanente. Aucun risque. Garantie garantie. 0.35 le set. Expédier à R.-H. Janelle, Pierreville, Qué. 25-12-34

AGUISSONS TOUTES SORTES DE LAMES DE TONDEUSES "clippers" pour chevaux, vaches, moutons, chevreux, etc. Prix 20¢ le set. Expédier à R.-H. Janelle, Pierreville, Qué. 25-12-34

"Clippers": Lames de toutes marques, aguisées sur machines automatiques spéciales, ouvrage garanti. Expédier le set pour "clippers" barbers, 20¢. Hermenciale Fontaine, fils, Notre-Dame Pierreville, comté Yamaska, Qué. 13-12-34

VIIEIL OR Bel or, 435 l'once. Assurez-vous le plus haut prix pour vos bijoux en or, dent, etc., en vous adressant directement aux raffineurs. Expédier le set pour "clippers" barbers, 20¢. Hermenciale Fontaine, fils, Notre-Dame Pierreville, comté Yamaska, Qué. 13-12-34

A VENDRE Bouteilles vides de toutes sortes, lavées et stérilisées; demandez nos prix. Jos. Bergeron et Cie, Eng. Dépt. B. Casier Postal 265, Trois-Rivières, Qué. 22-11-34

BEURRIERIE A VENDRE Beurrierie avec logis à vendre, 70,000 livres de beurre fabriqués à la distillerie de Cantona de l'Est. S'adresser au "Bulletin des Agriculteurs", Casier 211.

TABLETTES TOUSSINE POUR LES CHEVAUX Contre: Toux, Gourme, Bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire mourir. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50¢? Une bouteille de Toussine par le temps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expéditions FRANCO sur réception du prix: \$0.50 la bouteille. Es vendue aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet, rue St-Joseph. Dr JUS.-G. THOISSIN, St-Basile, P.Q.

Causerie de M. Paul Gouin à l'A. C. V.

L'industrie complémentaire, l'agriculture et la colonisation - Le lien qui unit tous nos problèmes nationaux

M. Paul Gouin a donné une causerie devant l'A.C.V. samedi soir dernier, à la Paletre Nationale, M. Albert Rioux, président de l'U.C.C., a présenté le conférencier. Il a dit quelques mots de la magnifique congrès tenu par l'U.C.C. à Québec récemment.

Le R. P. Dugré

Le R. P. Alexandre Dugré, S.J., a remercié M. Gouin. Il a parlé aussi brièvement du congrès de colonisation. Après les discours du cardinal, a-t-il dit, personne ne pouvait hésiter à appuyer un programme de colonisation. De plus, le plan Vautrin me plaisait et j'ai cru de mon devoir d'en proposer l'adoption. J'ai compris que la colonisation devait être au-dessus de la politique. Le R. P. Dugré ajoute qu'il avait compris aussi que le plan de colonisation devait être l'objet d'une réalisation immédiate des avant les neiges. Mais on ne fait rien. Les 300 chômeurs de Montréal qui doivent partir ne partent pas. C'est une grande déshillusion.

M. Paul Gouin

Voici un résumé substantiel de la causerie de M. Gouin. Le conférencier a rappelé d'abord la causerie qu'il donnait l'an dernier devant l'Association au sujet de l'industrie complémentaire. Et s'il a depuis laissé la petite industrie pour en prendre une très grande: l'avenir politique, social et économique de notre nationalité, c'est que la petite industrie, ainsi d'ailleurs que la colonisation, la question de l'électricité et tous nos autres problèmes nationaux sont étroitement liés les uns aux autres par un lien qu'il ne faut pas avoir peur d'appeler par son nom: la politique, que l'on doit envisager ici dans son sens le plus large et le plus noble, évidemment, c'est-à-dire comme l'art d'administrer, suivant un plan logique, les affaires de l'Etat et la richesse nationale. Point n'est besoin d'ajouter que n'est nullement en question de l'étranger politique, partisan, rouge, bleu ou même libérale nationale!

Dans quelques milieux, on semble croire de bonne foi dans certains cas, qu'il suffira d'établir nos gens sur la terre, d'organiser la petite industrie ou d'établir la production et la distribution de l'énergie électrique pour assurer notre avenir économique et social. Dans d'autres milieux, bien intentionnés, je le sais, on considère la politique comme une chose que l'on doit à peine toucher du bout des doigts, on hésite même à l'appeler par son nom comme s'il s'agissait de la peste, et, je vous demande pardon, mesdames, de cette expression un peu crue, de quelque maladie honteuse.

La petite industrie

Permettez-moi de vous rappeler, à la suite de M. Minville et de plusieurs autres, que la petite industrie est une mesure parfaitement adaptée à nos aptitudes, à nos ressources financières et aux besoins de l'heure présente. Permettez-moi de vous rappeler que cette mesure comporte une meilleure utilisation de notre capital humain et de notre capital argent; elle permettra d'utiliser à bon escient nos compatriotes, et ils sont nombreux, qui sont rompus au maniement des entreprises de moindre importance; elle assurera des débouchés à l'artisan canadien-français dont l'admirable habileté manuelle n'a pas encore donné tout son rendement; elle réveillera de façon prudente, c'est-à-dire sans brusquerie, l'épargne canadienne-française qui sommeille dans les banques et les tirelire de toutes sortes, en offrant à son activité, non pas des Eldorados, mais des champs d'action modestes où, si les profits sont moins grands, les risques sont, par compensation, moins considérables.

L'industrie complémentaire comporte aussi, entre autres, le double avantage suivant qui mérite d'être noté. Elle est, en fait, un premier pas vers la décentralisation de l'industrie et vers le retour à la terre, deux mesures qui, actuellement, d'après les autorités en la matière, s'imposent dans tous les pays.

Cette mesure est une antidote à la concentration de nos ressources financières et de notre population dans les grands centres. Et le retour à la terre ne doit pas s'appliquer seulement au capital humain, mais aussi au capital argent.

Apprentissage

La petite industrie sera une sorte d'apprentissage pour nos hommes d'affaires, elle permettra à l'épargne canadienne-française de croître normalement et éventuellement, si le temps et les circonstances l'exigent, elle pourra servir de tremplin à notre essor dans le domaine de la grande industrie.

Mais il ne faut pas oublier que l'industrie complémentaire est le complément de l'agriculture, dont elle utilise les matières premières, dont elle absorbe le surplus de main-d'oeuvre et à laquelle elle fournit des débouchés, c'est-à-dire des marchés de consommation en provoquant la création de petites centres industriels. Il ne faut pas oublier non plus que l'industrie

complémentaire est étroitement liée à la colonisation, première phase de l'agriculture, à la colonisation dont le développement, en ouvrant les territoires nouveaux, permet de faire la découverte et l'inventaire de nos ressources naturelles comme on l'a vu dans le cas de l'Abitibi pour les mines; à la colonisation dont l'organisation méthodique fournira de nouveaux marchés à l'industrie complémentaire ou autre et au commerce en provoquant la création de nouvelles paroisses où il y aura des écoles, des églises et des maisons à construire et à meubler; à la colonisation qui fournira à l'industrie complémentaire non seulement de nouveaux clients mais aussi des artisans, mais aussi des chefs, entraînant vers ces nouveaux centres industriels, notre surplus de population urbaine, ouvrière, commerciale ou professionnelle.

Et c'est ainsi que l'industrie complémentaire nous amène à l'agriculture et à la colonisation. Examinons donc brièvement la situation dans ce domaine, M. Gouin résume les avantages de la colonisation et répond à une critique.

Fausseté

Il est faux d'affirmer, ou, plutôt, c'est mal poser le problème de l'affirmer qu'il sera inutile d'envoyer nos gens sur la terre tant que nos cultivateurs déjà établis ne seront pas sortis de leur embarras actuel. Il convient de remarquer, en effet, que l'une des sources du présent malaise de notre classe agricole est le prix élevé auquel ses membres ont payé leurs terres et les dépenses considérables que ces derniers ont faites, au temps de la prospérité, pour améliorer leurs fermes ou leur train de vie.

Il convient de remarquer aussi que nos colons n'auront pas à supporter de frais généraux aussi considérables, qu'ils n'auront pas à souffrir, en d'autres termes, de la surcapitalisation qui s'est pratiquée dans l'industrie agricole, comme dans d'autres industries, et que, si on a soin de les diriger vers l'agriculture familiale, nos colons pourront vivre de la terre et n'auront pas à se préoccuper, pour l'instant, de la question des marchés. Il est faux d'affirmer qu'il y a dans la province une surproduction agricole; notre production agricole ne suffit pas ou ne répond pas aux besoins de la consommation locale.

Il est certain cependant, qu'il faudra éventuellement assurer au colon le moyen de prospérer en écoulant le surplus de ses produits; qu'il faut fournir à l'agriculteur déjà établi comme au pêcheur, le moyen de reconquérir les marchés locaux; qu'il faut aider au cultivateur à se libérer des taxes, des intérêts et des charges, en un mot, de la surcapitalisation qui, actuellement l'empêche de vendre ses produits avec profit. Il est certain aussi que le cultivateur et le pêcheur devraient pouvoir emprunter à un taux raisonnable l'argent nécessaire pour acheter des instruments de culture et de pêche; qu'il faut également, pour prévenir la répétition toujours possible de la désertion des campagnes, apprendre aux fils de cultivateurs à connaître et à aimer la terre, celle de notre province. Or, il est non moins évident que nous n'atteindrons ces trois buts connexes que par le redressement de notre agriculture existante, par la création d'un crédit agricole provincial et par la ruralisation, si je puis dire, de l'école du rang.

Redressement

Je ne m'endrais pas sur la question du redressement de notre agriculture. Vous savez comme moi que, actuellement, nos grandes villes comme Montréal, se nourrissent, en grande partie, de produits agricoles venant d'autres provinces ou de l'étranger.

M. Gouin parle ensuite du redressement de notre agriculture par la création de débouchés pour nos produits agricoles dans les centres urbains de la province. Il réserve pour une autre fois la question de la réforme de l'enseignement rural et démontre la nécessité d'un crédit agricole provincial.

Et après avoir établi le lien qui existe entre les différents problèmes agraires, le conférencier démontre que les problèmes agraires sont connexes aux problèmes ouvriers qui eux-mêmes à leur tour s'enchaînent les uns dans les autres.

Il est certain que le retour à la terre bien ordonné doit prévoir, un peu partout à travers la province le moulin et même la création de certains nombres de centres industriels. Ce retour à la terre de l'industrie, si je puis dire, est pratiqué dans tous les pays. Mais il convient de souligner que notre province est, sur ce point, dans une situation exceptionnelle. Elle est pourvue de richesses naturelles incomparables, mines, pouvoirs d'eau, etc. Nous ne connais-

sons pas, d'autre part, de façon certaine, l'étendue possible de notre domaine cultivable. Il se peut que nous ayons, un jour ou l'autre, des surprises de ce côté-là. C'est pourquoi tout en pratiquant le retour à la terre ainsi que nous y convient nos aptitudes de terriens, il ne faut pas négliger le côté industriel où nous pouvons jouer un rôle intéressant et nécessaire.

Le salaire minimum

Or, comme vous le savez, mesdames et messieurs, le gros de notre population urbaine est composé d'ouvriers qui sont, en définitive, les étonnés de nos terriens. Il convient donc, entre autres choses, d'assurer à l'ouvrier qui habite ou habitera nos centres industriels un salaire minimum, qui lui permette d'acheter à prix convenable les produits agricoles.

Or pour assurer à l'ouvrier un salaire minimum il faut, et c'est ici une autre mesure ouvrière qui s'impose, consacrer le principe du primat du salaire sur le dividende. Mais, le salaire minimum, le primat du salaire sur le dividende et les autres réformes ouvrières, comme la révision de la loi des accidents du travail, comme l'application du rapport des assurances sociales pour ce qui a trait à la protection de l'enfance et à l'extension de l'hygiène industrielle, pour ce qui a trait à l'assurance-maladie-invalidité et à l'institution d'allocations aux vieux, nécessitent et exigent la collaboration du fédéral, mais, dis-je, toutes ces mesures, ne s'appliquent, ne peuvent bénéficier, en grande partie du moins, qu'à ceux de nos ouvriers qui travaillent. Il faut donc, pour rétablir la situation, se préoccuper de ceux qui chôment afin de leur assurer le pain de chaque jour et éventuellement un pouvoir d'achat. Comment y parvenir?

Les taudis

Il me semble qu'en attendant que le retour à la terre ou la colonisation et l'industrie complémentaire rétablissent l'équilibre en répartissant notre surplus de population urbaine ouvrière dans de nouveaux centres industriels, plus nombreux et plus petits, il me semble, dis-je, que nous devrions exécuter dans les grandes villes, certains grands travaux nécessaires comme, par exemple, ceux qui résulteraient de la disparition des taudis à Montréal, comme ceux qui résulteraient de l'exécution du plan d'ensemble dont on parle depuis tant d'années et auquel M. Terrault, homme très versé dans la matière, faisait allusion dernièrement.

Mais, la solution de nos problèmes agraires ou ouvriers ne saurait s'obtenir indépendamment de la solution de nos autres problèmes, c'est-à-dire les problèmes commerciaux et industriels, les problèmes économiques, financiers, politiques et administratifs, électoraux, fiscaux et enfin judiciaires.

M. Gouin a alors exposé ses vues sur ces questions, formulé des suggestions qu'il a déjà eu l'occasion de présenter dans les discours antérieurs, comme la transformation du Conseil législatif en conseil économique, la libération de notre économie de l'empire des monopoles, la création d'un ministère provincial du commerce, etc.

Et maintenant, a-t-il ajouté ensuite, pour suivre les cadres que je me suis tracés, je devrais donc vous parler de politique, ou plutôt de l'abstentionnisme politique.

Comme il se fait tard, je remets la chose à un autre soir. Si on veut bien m'inviter à revenir ici et si vous avez le courage de m'écouter encore, je continuerai à développer mon sujet dans une deuxième causerie.

Les gagnants du concours de la feuille d'érable

Les juges du grand concours de la Feuille d'Érable, que nos deux réseaux de chemins de fer avaient organisé conjointement cet automne, viennent de rendre leur décision après un laborieux travail d'examen qui a duré plusieurs semaines, et l'on sait maintenant quelles sont les feuilles, parmi les quelque dix mille reçues de toutes les parties du pays, qui ont remporté les généreux prix en argent offerts en cette occasion.

Le premier prix pour la plus belle feuille a été, d'un commun accord, décerné à Mme A. A. Adams, de Oak Bal Mills, Qué., qui a soumis une feuille superbe, tant au point de vue du coloris que de la perfection des formes. Deux seconds prix furent accordés conjointement à deux concurrents: M. Marshall J. White, de Milton West, Ontario, et Mue Guy H. Humphrey, de Hampton, comté de King, Nouveau-Brunswick, qui se sont ainsi partagé les honneurs de la seconde place. Vu cette duplication, il n'y a pas eu de troisième prix.

Le premier prix spécial offert à la personne qui enverrait la plus grande feuille d'érable fut gagné par M. Richard Chambers, de Vancouver, dont la feuille mesurait la superficie quasi incroyable de 226 1-2 pouces carrés, soit 4 1-2 pouces de plus que la plus grande feuille soumise l'an dernier. Il est bon de signaler ici que sur la côte du Pacifique les feuilles d'érables atteignent des proportions vraiment gigantesques. Une feuille mesurant 213 1-4 pouces carrés, envoyée par Angus McMonnies, de Courtenay, C.C., a remporté le second prix dans cette catégorie.

Ce concours de feuilles d'érables, imaginé par le Pacifique Canadien et le Canadien National, a suscité un très vif intérêt dans toutes les provinces du pays, comme en témoignent les milliers de spécimens soumis de partout. Les juges, MM. F. S. Coburn, de Montréal; Charles W. Jeffreys et F. S. Challenger, de Toronto, et W. J. Phillips, de Winnipeg, tous membres de l'Académie Royale Canadienne, ont dû s'imposer de longues heures de travail pour arriver à choisir les plus belles feuilles parmi les milliers qu'ils avaient à examiner.

La collection entière des feuilles recues, y compris les spécimens primés, sera exposée en divers centres du pays.

Un regard chez autrui

Tempête dans un verre d'eau

Telle est l'expression employée par notre confrère, M. Georges Langlois, dans l'Ordre de mardi, le 6 novembre, pour caractériser l'empagme soulevée par l'Action catholique et le Doyeur au sujet de prétendus octrois qui seraient accordés aux hebdomadaires par le gouvernement provincial et qu'on dénonçait comme une tentative de mainmise sur la presse hebdomadaire, et c'est bien justement le mot de la fin.

Si nos deux confrères avaient pris la peine d'assister au congrès des hebdomadaires ou de se renseigner auprès de son bureau de direction, ils se seraient aisément rendu compte qu'il ne s'agissait que d'une transaction commerciale dans laquelle la politique n'avait rien à voir, et ils se seraient évités de partir en guerre contre des moulins à vent. Il est peut-être bon parfois de prendre la mouche, mais pas plus vite qu'il ne faut.

Nos confrères avaient probablement encore la hantise d'un certain projet de contrôle qui avait été tenté il y a quelques années. Pour notre part, nous avons été parmi les premiers à dénoncer le bloc éfariné que l'on nous offrait et qui ne nous disait rien qu'il fallait. A la suite de cette tentative, les hebdomadaires ont compris qu'il devenait nécessaire pour eux de se grouper pour protéger leurs intérêts tout en conservant à chacun son individualité, et ce fut la fondation de l'Association des Hebdomadaires de langue française de la province de Québec.

La publication d'un hebdomadaire, comme celle d'un quotidien, est tout simplement une entreprise commerciale dont chacun doit assumer le risque, et l'Association ne l'a jamais considéré autrement. Pour une entreprise commerciale, il ne pouvait donc être question de solliciter une subvention, mais il semblait légitime que la publicité qu'on leur demandait de faire fut au moins payée comme toute autre publicité. Et c'est uniquement sur cette base d'affaires que la question a été débattue avec le gouvernement provincial.

De plus, pour éviter toute ingérence possible, il fut entendu que tous les hebdomadaires recevraient la même publicité qui leur serait payée, à chacun, suivant compte fourni conformément à ses annonces, et sans plus d'engagement de leur part qu'ils n'en avaient avec leurs autres annonceurs.

Avec les puissances politiques, la défiance est toujours un peu de mise, mais enfin il ne faut pas s'abandonner à l'aveugle. (Le St-Laurent)

Le confrère l'entend ainsi: nous ne pouvons, ni n'avons le droit de changer ses convictions. Mais quel est le point de la différence entre le projet de contrôle préparé par feu l'honorable J.-L. Perron et celui-ci? Le moyen n'est-il pas subtil que les intéressés n'y voient que du feu?

L'enquête Stevens

M. Stevens, qui n'est plus retenu par son titre de ministre — non plus que par ses anciens collègues, si prompts à le dénoncer parce qu'il attaquait leurs amis et ceux qui subventionnaient leurs élections — se sent beaucoup plus libre de dire ce qu'il ne pouvait pas dire aussi clairement avant sa démission comme ministre du Commerce. Et il profite pour faire des suggestions sur les moyens à prendre pour faire cesser les abus.

Quels sont ces moyens que suggère l'ancien ministre? Tout simplement ce qui aurait dû être depuis toujours: rendre les directeurs des compagnies responsables de leurs actes au lieu que ce soient les actionnaires qui se font exploiter tout comme le public. Car les actionnaires se font berner comme s'ils étaient de simples consommateurs. Et ce sont eux qu'on punit, en imposant des amendes aux compagnies au lieu de les imposer aux directeurs responsables.

La loi doit être plus sévère. Le mouillage de capital ne doit plus être permis. Il ne doit plus être permis aux compagnies de donner des bons d'action lorsque les bénéfices proviennent de la monopolarisation, donc de bénéfices qui ne sont considérables que parce que quelques individus sont parvenus à faire disparaître la concurrence, seul régulateur dans le système capitaliste lorsque l'Etat n'intervient pas pour fixer les prix, et par conséquent les bénéfices. (Le Bulletin)

Qui n'admettra la vérité de ces quelques paragraphes?

Vive la liberté!

Un autre accident dans notre région, dû à une voiture à traction animale roulant sans lumières dans l'obscurité. Trois hommes ont été blessés, dont un gravement. Mais qu'est-ce que cela fait? Les cultivateurs continueront de circuler sans lumières ou projecteurs, sur les routes. Il n'y a aucune loi qui les oblige à s'éclairer, et ils ne s'éclaireront pas. A quoi riment quelques blessures de plus ou de moins, en comparaison du droit de se promener dans le noir?

H. B. (Le Courrier de St-Hyacinthe)

Il y aurait pourtant quelque correctif à apporter!

L'U.C.C. et la politique

On aime beaucoup à rappeler que M. Rioux fut un jour candidat conservateur. Puis on tente de faire croire que le président de l'U.C.C. ne peut plus être autre chose qu'un politicien bleu.

LES Dangers

qui menacent le voyage de la vie peuvent être grandement réduits par l'usage opportun du

NOVORO DU Dr PIERRE

C'est un utile remède de famille d'usage multiple

Quand les fonctions de l'estomac sont relâchées Quand la digestion est appauvrie Quand l'appétit vient à manquer Quand les intestins sont paresseux Quand le flux urinaire est insuffisant

C'est le premier secours à bien des maux et, s'il est employé promptement, il évite souvent des suites plus graves.

A cause des ingrédients purs et sains qui le composent il est approprié pour tout âge et condition.

Il a conduit des milliers sur la voie de la santé. Un simple essai vous prouvera sa valeur.

Offre Spéciale: Le Novoro du Dr. Pierre n'est pas un article ordinaire de commerce; seuls des agents locaux peuvent le fournir. Une bouteille spéciale d'essai, contenant 14 onces de médecine, vous sera envoyée en port payé, contre remise de \$1.00 et du coupon ci-contre.

Dr. Peter Fahrney & Sons Co. 2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL. Livré exempt de douane au Canada.

Coupon No C-2181
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
Pour le montant ci-joint d'un dollar veuillez m'envoyer une bouteille d'essai de Novoro du Dr. Pierre, en port payé.
Nom.....
Adresse.....
Bureau de Poste.....

Comment conserver le fromage canadien

Le fromage Cheddar Canadien se fait de différentes grosseurs; on peut l'avoir à toutes les saisons de l'année et dans la quantité que l'on désire. Beaucoup de gens préfèrent n'acheter à la fois que la provision de quelques jours, et dans ce cas il n'y a aucune difficulté à le conserver. Ceux qui vivent à quelque distance du magasin peuvent l'acheter en plus grande quantité et le conserver en bon état très longtemps en lui donnant les soins nécessaires.

Une bonne quantité à acheter en une fois pour la famille ordinaire est le fromage de 10 livres. On peut conserver une moitié de ce fromage en enduisant le côté fraîchement coupé d'une mince couche de paraffine, et en la gardant dans un endroit aussi frais que possible. L'autre moitié se conservera fraîche et humide si on la met sur une assiette plate ou une feuille de papier ciré, la surface coupée tournée vers le bas. On fera bien, en le servant, d'extraire du centre la quantité nécessaire avec une cuillère ou un couteau, sans entailler les bords extérieurs. Dès que le repas est terminé, on retourne le fromage sur l'assiette et on le met dans l'endroit le plus frais possible. Lorsque l'on s'y prend de cette façon, le fromage ne durcit pas ni ne se dessèche, et l'on évite tout risque de moisissure.

Cependant le fromage qui est devenu dur et qui se dessèche ne devrait pas être jeté pour cela. On peut le râper et l'employer dans la cuisine. Le fromage très sec se conserve très bien, s'il est mis dans un bocal de verre sec et propre et il vaut tout autant pour la cuisson que le fromage frais et humide. Il a généralement un goût plus fort

que le fromage frais, ce qui est souvent un bon point en sa faveur quand on le combine avec d'autres aliments. (Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada).

La cuisine cubaine exige l'emploi de farines qui contiennent des proportions élevées de gluten de bonne qualité. La farine faite de blé canadien remplit cette condition, et c'est pourquoi 70 pour cent des importations cubaines se composent de farine de blé canadien.

La "Standard Trading Company Limited", de Montréal, P. Q.

a importé de Russie et garde en entrepôt à Montréal et à Québec plusieurs milliers de tonnes de mirate de potasse, à 60-62% K2O. C'est la première année qu'il s'importe de la potasse de cette source au Canada. Outre la réduction générale actuelle des prix, il y a économie substantielle à acheter de la potasse sous cette forme; de plus, le produit a été purifié et raffiné, ne laissant voir à l'analyse aucune trace de borax ni d'autres ingrédients dommageables aux plantes.

Nous serons heureux de recevoir des demandes de renseignements de sociétés coopératives, agricoles, etc., et d'autres distributeurs ruraux. Ces importations de Russie se sont donc effectuées et il dépend maintenant des cultivateurs du Québec qu'elles continuent ou non. Il est évident qu'il y a de plus en plus de cultivateurs de la province ne réclament avec instance cette potasse, il ne pourra plus s'en importer de la même source au cours des années à venir. BUREAU: 604 Immeuble Dom. Square. Tél. PL. 4111-2 Montréal, P.Q. Montréal, 25 oct. 1934.

Demandez les rations balancées Nous ACHETONS les produits de la ferme: CARONA GRAINS — pois — fèves pour volailles et bétail FOIN — paille E. W. CARON 145-149 est, rue des Commissaires Mueunier et négociant en farine, Grains et Provisions Grains libres — chars assortis.

BUVEZ LA BIÈRE DOW OLD STOCK PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ